DÉCOUVRIR AMILLIS

Amillis est un village tranquille situé dans la vallée de l'Aubetin, entouré de nombreux hameaux principalement localisés sur les plateaux adjacents. Notre commune a la particularité de posséder de nombreux chemins ruraux et espaces boisés permettant des promenades à pied ou à cheval.

Le dernier plan d'occupation des sols, très rigoureux, ne permet pas la construction inconsidérée d'habitations. Seuls des permis de construire peuvent être délivrés dans le village et au milieu de quelques hameaux existants. Il faut laisser la campagne à la campagne.

Empreint d'un chauvinisme évident et peut-être partial, je crois qu'il fait bon vivre à Amillis et je souhaite à tous ses habitants, ainsi qu'à tous ceux qui veulent le devenir, de jouir de tous nos atouts et d'y vivre heureux.

Le Maire,

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Amillis est composée d'un bourg et de plusieurs hameaux et lieux-dits distants de 3 à 4 kms.

Au nord : *Fontenelle*

A l'est : *Beaufour, Le grand Beaufour, Rivedé, Montbauchet, La Vendée*

Au sud est : *Planche, Bellevue, Le Petit Bois Lambous*

Au sud : *Les Trois Maisons, Les Marnières, Les Bordes*

A l'ouest : *Courcelles, La Tuilerie, Le Moulin*

Au nord ouest : *Le Pavillon et Saint Eloi*

Notre commune appartient :

- au canton de Coulommiers : 51 communes et 63 887 habitants
- à l'arrondissement de Meaux : 143 communes et 343 169 habitants
- à la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie



DÉMOGRAPHIE ET GÉOGRAPHIE

Population 2019 : 831 habitants soit 41.4 habitants par km²

Population 2015 : 819 habitants

La population la plus basse de notre village était de 507 habitants en 1982 et la plus élevée de 968 habitants en 1861.

Notre agglomération s'étend sur 2006 ha ou 20 km², en grande majorité composée des terres agricoles avec 1362 ha de terres et de prés (prés : 46 ha) et 494 ha de bois soit environ ¼ de la surface en espace boisé classé.

L'altitude moyenne est de 110 mètres.

L'Aubetin, affluent du Grand Morin, traverse Amillis d'Est en Ouest.



Le bourg d'Amillis, village-rue, s'est développé autour du château (Maison de retraite actuelle), de l'église, de la mairie et de l'école dont l'emplacement s'est modifié au fil des ans. Deux rues importantes le traversent la rue de La Chapelle et la rue du Point du Jour. Plusieurs routes départementales desservent le village dont la D209, il s'agit de l'ancienne voie romaine dite d'Agrippa qui reliait Lyon à Boulogne sur mer par Senlis et Beauvais.

L'habitat est constitué essentiellement de bâtis anciens parfois ponctués de constructions contemporaines.

Un lotissement d'une dizaine de constructions nouvelles a été réalisé le long de la RD 15 (La Vendée).

L'activité principale sur la commune est liée à l'agriculture, des fermes importantes en sont la démonstration, les actifs du village sont donc pour la plupart contraints de se déplacer vers les centres économiques et la capitale.

Les silos (dont l'activité au début de leur utilisation était le séchage des céréales puis le stockage) ont été construits dans les années 1970 : la première réalisation des silos métalliques date de 1973, en 1984 un permis de construire est acté pour la dernière tranche de l'extension en béton, l'achèvement des travaux date de 1987.

2 zones d'activités se situent auprès de celui-ci :

1. La **zone artisanale des Baliveaux** est une zone d'activités intercommunale. Le permis de lotir date de l'année 2000, les premières entreprises s'y sont installées dans les années 2002/2003.
2. La **zone du Bois Hadenot** est une zone privée où sont installées également plusieurs entreprises, les permis de construire datent des années 1988/1989.

On peut noter d'autres sources d'emplois sur le village :

- Plusieurs entreprises artisanales et commerciales. Retrouvez la liste dans la rubrique « Vie Locale »
- La maison de retraite (aujourd'hui appelée « Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes » (EHPAD) et le FAM (Foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés *A.M.* L'ORANGERIE)

MAIRIE D'AMILLIS

Rue Georges Renard
77120 AMILLIS

01 64 04 60 26

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie d'AMILLIS